

J'ai soutenu, avec d'autres députés qui siègent de ce côté-ci de la Chambre, que la solution la plus rentable et la plus logique consistait à aménager, au coût le plus bas possible, un pipe-line qui atteindrait la zone des marchés, puisqu'on ne pouvait compter que sur un débouché unique. Au comité, personne n'a contesté qu'un pipe-line passant par la région méridionale de la province coûterait beaucoup moins cher; le coût du transport aurait, de fait, été sensiblement réduit puisqu'on aurait eu des clients en quelque sorte à partir du puits même.

La *West Coast Transmission* semblait extrêmement désireuse d'obtenir une charte. Comme tout le monde, elle se rendait compte qu'il serait possible de n'aménager qu'un seul pipe-line de cette importance puisque le marché ne motivait pas l'aménagement de deux pipe-lines à ce moment-là. La *West Coast Transmission* a comparu devant la Commission de conservation du pétrole et du gaz naturel de l'Alberta. Je me reporte ici, à la page 105, au passage qu'on a cité plus tôt. On a demandé au témoin si le prix serait le même tout le long du pipe-line ou si un consommateur, à l'extrémité de la canalisation, paierait plus cher qu'un client habitant près du puits. M. Dixon a déclaré que la ligne de conduite de toutes les sociétés de pipe-lines était la même et que c'était assurément celle des sociétés américaines, à savoir que les clients verseraient le même prix parce que le pipe-line ne serait pas rentable s'il n'approvisionnait pas les consommateurs le long de son parcours.

Puis l'honorable député a posé la question suivante:

D. Je vous ai demandé cela, monsieur Dixon, parce que dans le compte rendu des dépositions faites devant le *Natural Gas and Petroleum Board* de l'Alberta,—je cite une dépêche du 18 février, émanant de Calgary et affirmant que le témoignage suivant a été présenté là-bas au cours du témoignage de la *West Coast Transmission Company*: Nous nous proposons de passer par le défilé *Yellowknife*; on dit que le coût total à Vancouver sera de 29.2 p. 100.

C'est sans doute 29.9c. Le témoin répond alors.

R. Pardon, cette déclaration est inexacte, j'étais là et j'ai entendu ce qui a été dit.

D. On y dit que les centres américains desservis devront payer un supplément de 6.4 p. 100 par mille pieds...

Que la Chambre écoute bien ceci:

...ce qui portera le coût là-bas à 35.6 p. 100; ainsi, selon toute apparence, cette autre société se propose de réclamer un taux plus élevé aux villes qui sont plus éloignées de la source de gaz?

Il semble que ce que cherchait à prouver l'honorable député de Vancouver-Quadra c'était que l'*Alberta Natural Gas Company* demanderait aux habitants de Vancouver

plus qu'elle ne demanderait à ses consommateurs américains si on lui accordait l'autorisation d'aménager une partie de son pipe-line à travers les États-Unis. Il a voulu le démontrer en interrogeant M. Dixon au sujet des témoignages présentés par la *Westcoast Company Limited* à l'Office du gaz et du pétrole de l'Alberta.

Quel a été le résultat inévitable? Je crois comprendre,—et je pense que mes chiffres sont exacts,—que le prix auquel le gaz est actuellement introduit dans le pipe-line, ou auquel il sera introduit dans le pipe-line desservant les sociétés américaines, est nettement inférieur à celui auquel il sera livré aux distributeurs canadiens. Ces chiffres sont tirés de documents publics, communiqués à la Commission des transports. La *Westcoast Transmission Company* a conclu une entente avec la *Pacific Northwest Pipeline Corporation* aux termes de laquelle il sera fourni 200 millions de pieds cubes par jour au début, ce chiffre devant être porté à 300 millions de pieds cubes par jour au 1^{er} janvier 1959. Il est en outre prévu une nouvelle augmentation jusqu'à 400 millions de pieds cubes par jour à condition que les parties se mettent d'accord à ce sujet. Le prix fondé sur un facteur de charge de 90 p. 100 sera de 22½c. le millier de pieds cubes avant le 1^{er} janvier 1959 et de 22c. ensuite; c'est une diminution de 22½c. à 22c.

Il s'agit de la société de transmission américaine qui s'est primitivement opposée à la demande de la *Westcoast Transmission* d'exporter du gaz aux États-Unis. La Commission fédérale de l'énergie aux États-Unis a refusé d'approuver l'importation de ce gaz tant que le prix ne serait pas réduit à ce chiffre. Sans doute, on aurait probablement pu satisfaire à cette condition tout en réalisant un bénéfice si l'on avait aménagé le pipe-line par un tracé plus rentable.

Qu'arrive-t-il dans la partie sud du continent et à Vancouver? La *British Columbia Electric* paiera à la *Westcoast Transmission* en moyenne 30.7c. le pied cube. L'*Inland Natural Gas*, qui se propose de vendre le gaz à l'intérieur de la Colombie-Britannique,—j'espère qu'elle pourra le faire bientôt,—obtiendra le gaz à un prix analogue. Il y a peut-être une explication à ces chiffres. Il y a peut-être quelque explication de ce que, après toutes les assurances données que le gaz naturel se vendrait aux Canadiens à des prix plus favorables, les Canadiens aient à payer 30c. tandis que la *Northwest Pacific Pipeline Corporation* obtiendra le gaz à 22½c. et 22c. C'est pourquoi j'ai appuyé, peut-être par ignorance, l'octroi d'une charte qui aurait permis à une société de s'adresser aux divers